

## **REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement paroissial de PONT D'AIN** **Le mercredi 9 mars 2022**

### Etaient présents :

P. Adrien DIAKIODI, P. Jean MPONGO, Evelyne BOLLIET, Juliette BOSSU, Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Isabel GONON, Thierry GONON, Viviane GRAS, Flavie LEVÊQUE, Marie-Thérèse POURCELOT, Daniel REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Absents excusés : Sœur Myriam, Pierre-Yves CHAZEAUD, Yvan GAUTHIER, Odette CONTION, Michèle RIGNIER.

### **Temps de prière**

Nous lisons le texte de l'Évangile du dimanche 13 mars, lecture suivie d'un partage entre nous.

### **Relecture du compte rendu de la réunion du 12 janvier 2022**

Pas de remarques sur le texte de ce compte rendu, qui est donc validé. Mais notre attention est attirée par le thème de la synodalité, qui n'a pas été mis à l'ordre du jour du présent Conseil. Il sera traité en « questions diverses ».

### **Choix du projet de Carême pour notre groupement – Propositions dans le cadre du Carême.**

Unaniment, nous optons pour un projet de Carême qui consiste à soutenir le Secours Catholique afin que cette organisation aide les Caritas d'Ukraine et des pays limitrophes à intervenir au mieux auprès des populations et notamment des réfugiés.

Nous reprenons à cet égard à notre compte cette invitation parue sur le site internet de notre diocèse : « Alors que le conflit s'intensifie en Ukraine, le Secours Catholique Caritas France lance un appel aux dons pour venir en aide aux civils. Les déplacés et réfugiés mais aussi les Ukrainiens restés sur place ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Cet appel a une stratégie double : soutenir la Caritas Ukraine sur les besoins humanitaires causés par le conflit, et dans un même temps soutenir les Caritas frontalières face au flot de réfugiés subi. »

Les moyens de donner sont rappelés (le don en argent étant le moyen le plus rapide et le plus efficace) :

- Soit un don en ligne sur le site du Secours catholique (accessible directement sur la page du diocèse citée ci-dessus). À faire rapidement pour faire face à l'urgence.
- Soit par les moyens habituels que pratique notre groupement de paroisses : une urne où verser son don lors de la rencontre du 16 mars (voir ci-après), l'appel aux dons lors des messes du Carême, la vente d'objets faits par les enfants ou de gâteaux à la sortie de certaines messes. L'ensemble de ces fonds sera alors transféré vers mi-avril au Secours catholique, à un moment où certainement les besoins seront encore très importants.

Les activités proposées par notre groupement pour vivre ce Carême ont été regroupées dans un tract établi par Philippe Treff et diffusé lors des messes. Outre les traditionnels Chemins de Croix, Il y a notamment deux temps forts :

- Soirée du mercredi 16 mars, autour de textes de la Parole de Dieu, animée par Flavie Lévêque ; soirée au cours de laquelle les dons pourront être recueillis
- Soirée « Halte spirituelle » le mercredi 23 mars à Villereversure (18h-22h), sur le thème de la synodalité, avec apport de notre évêque et discussion en carrefours

Le jour des Rameaux (10 avril) lors de la messe à St Jean-le-Vieux, une présentation de la Passion adaptée aux enfants sera proposée.

Un écho de la « matinée solidarité » proposée aux enfants le samedi 5 mars est également donné. 13 enfants du caté et quelques jeunes de l'aumônerie ont participé, avec un jeu sur le thème de la synodalité, le mime d'un texte des Actes des Apôtres, et la réalisation de cartes pour les personnes âgées ou d'objets devant être vendus.

### **Échos de la rencontre de formation de l'équipe de visite aux malades**

Une quinzaine de personnes ont participé à cette formation donnée le 26 février par le P. Emmanuel Faure. Il a insisté sur les « bons usages » à adopter durant les visites aux personnes malades ou âgées, confidentialité, discrétion, nécessité de signaler les maltraitances ou les cas de vol ; mais nous ne sommes pas des « assistants sociaux » ni des soignants. Une charte est à signer, notamment pour être couverts par une assurance. L'une de nos missions d'Église est aussi de signaler les personnes isolées et de leur rendre visite. Enfin, il est utile que la communauté connaisse les personnes envoyées

porter la communion, en appelant ces personnes à la fin de la messe pour leur confier le Corps du Christ.

## **Constitution d'une équipe pour la préparation des funérailles**

Rappel : De telles équipes existent maintenant dans de nombreuses paroisses du diocèse. Elles sont sollicitées pour accueillir, écouter les familles en deuil et préparer les célébrations de funérailles, voire parfois conduire la célébration en l'absence de ministre ordonné. Une formation est donnée par le diocèse pour cela, complétée par le partage d'expérience des prêtres et des diacres.

Monsieur le Curé a déjà une liste de personnes, qu'il rencontrera personnellement dans les prochains jours. Lors de notre rencontre de ce jour, Isabel Gonon se déclare prête à assumer cette mission.

## **Association « Le Foyer » : information sur le renouveau de cette association**

Cette association était en sommeil depuis une dizaine d'années. Benoît et Juliette Bossu ont été sollicités pour lui redonner du dynamisme ; on rappelle que son but est d'une part de veiller à l'entretien du presbytère de St Jean-le-Vieux, des salles de caté et du terrain attenant, d'autre part de rendre service aux habitants de la paroisse, en proposant des rencontres et des activités dans un esprit d'ouverture, à tous les paroissiens du groupement bien sûr, y compris « loin de la foi » !

Lors d'une assemblée générale le 8 février, Juliette Bossu a été élue présidente, Marie-Jo Dubreuil trésorière et Marie Salomon secrétaire. Statutairement, le vice-président est un prêtre de la paroisse.

Les activités suivantes sont envisagées : tri à faire dans la 2<sup>ème</sup> salle de catéchisme ; organisation (avec toutes les bonnes volontés !) de la fête du 19 juin à St Jean, entretien du terrain derrière la cure en vue d'en faire à terme un jardin partagé ; le 8 décembre, ouvrir la cour et proposer une animation pour petits et grands.

## **Questions diverses**

- Comment partager entre nous sur le thème de la synodalité ? Une « remontée » de la part de chaque groupement paroissial est attendue par le diocèse vers le 15 avril. À cet effet, Flavie Lévêque a préparé quelques thèmes qu'elle mettra en forme et diffusera très prochainement, afin que tous puissent s'en saisir.

Par ailleurs, il est utile que chacun contacte des voisins, ou (selon sa mission), les parents des enfants du caté, les fiancés, les familles qui demandent le baptême d'un enfant... autour de questions du genre : comment vous sentez-vous dans l'Église ? Quelle vision avez-vous de l'Église pour les années qui viennent ?... Pourquoi ne pas interroger aussi les pratiquants, avant ou après la messe ? La soirée du 23 mars sera également l'occasion de partager sur ce thème et de garder en mémoire ce qui aura été dit lors des carrefours.

- Viviane Gras a remarqué qu'il y a des personnes qui ressentent le besoin de prier avec d'autres (notamment dans le contexte international d'aujourd'hui) mais ne savent pas à qui s'adresser. Le Conseil suggère de faire une feuille ou mieux, un panneau indiquant les différentes propositions : chapelet, prière des mères, prière du Renouveau, adoration... Cela pourrait être mis en évidence dans les quelques églises ouvertes de notre secteur, où se rendent spontanément plus de personnes qu'on ne croit !
- Le P. Adrien lance un appel pour renouveler le Conseil économique : Thierry Gonon accepte d'en faire partie. Le P. Jean souhaite également qu'il y ait des personnes pour étouffer le groupe « communication ». À cet égard, Isabel et Annie contribueront à actualiser l'annuaire paroissial.
- Flavie Lévêque propose de tenir des « permanences d'écoute », notamment dans les lieux où une salle s'y prête : St Jean-le-Vieux, Pont d'Ain, St Martin du Mont, Poncin. Cette écoute spirituelle dans la gratuité est un besoin pour de nombreuses personnes aujourd'hui. À terme il sera souhaitable qu'une petite équipe se forme pour rejoindre Flavie dans cette mission.

## **Prochaine réunion du Conseil pastoral :**

**Proposition : mercredi 11 mai 2022 (20h00, Pont d'Ain).**